

REUNION DU 17 JUILLET 2020

L'an deux mil vingt, le 17 juillet à 20 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Michel AUGER, Maire de la Commune.

PRESENTS : MM. AUGER, LA CORTE, LUTTON, FICHOT TICEHURST, BADY, DELTEIL, DELAHAYE, Mme DULAURENT, M. GUILLET, Mme DELAS, M. DELAPIERRE, Mme BOYER.

ABSENTS EXCUSES : M. DUBOIS qui a donné pouvoir à M. LUTTON
Mme MADROLLES

ABSENTS : /

A été élu secrétaire : M. BADY

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 12 juin 2020.

2020.35 : BATIMENT : REFECTION ET EXTENSION DU PREAU DE L'ECOLE ELEMENTAIRE : CHOIX DES ENTREPRISES POUR LA REALISATION DES TRAVAUX

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le lancement de la consultation des entreprises pour la réalisation des travaux de réfection et d'extension du préau de l'Ecole élémentaire. Pour les quatre premiers lots (Démolition - Gros œuvre, Ravalement, Charpente bois traditionnelle – habillage clins, Couverture ardoises artificielles), la consultation s'est effectuée selon la procédure du MAPA (Marché à Procédure Adaptée), quant au cinquième lot (Electricité), la consultation s'est effectuée de gré à gré (en application de l'article R2123-1 du Code de la Commande Publique / Décret 2018-1075 du 03 décembre 2018). La date limite de remise des offres était fixée au 07 juillet 2020.

Les entreprises suivantes ont déposé une offre

- **Lot 1 Démolition - Gros œuvre** :
 - Entreprise 3DConstruction

- **Lot 2 Ravalement** :
 - Entreprise 3DConstruction
 - Entreprise DA SILVA Ravalement

- **Lot 3 Charpente bois – habillage clins** :
 - Entreprise 3DConstruction
 - Entreprise DRU Michel
 - Entreprise PETROT

- Lot 4 Couverture ardoises artificielles :

- Entreprise 3DConstruction
- Entreprise DRU Michel
- Entreprise MALET Couverture
- Entreprise PETROT

Les entreprises suivantes ont été consultées

- Lot 5 Electricité :

- Entreprise SERVITECHNIQUE
- Entreprise PERRET
- Entreprise IRALI

Une seule Entreprise a déposé une offre : l'Entreprise SERVITECHNIQUE

Un rapport d'analyse des offres, établi par le Bureau d'Etudes Véronique MULLER Architecte D.P.L.G., a été présenté en Commission communale des Travaux le 17 juillet 2020. Après prise de connaissance de la synthèse, la Commission propose de retenir les Entreprises suivantes :

- | | |
|---|-----------------------------|
| - Lot 1 Démolition - Gros œuvre : | - Entreprise 3DConstruction |
| - Lot 2 Ravalement : | - Entreprise 3DConstruction |
| - Lot 3 Charpente bois – habillage clins : | - Entreprise 3DConstruction |
| - Lot 4 Couverture ardoises artificielles : | - Entreprise DRU Michel |
| - Lot 5 Electricité : | - Entreprise Servitechnique |

Le Conseil Municipal,

Après avoir pris connaissance du rapport des offres établi par le Bureau d'Etudes Véronique MULLER Architecte D.P.L.G.,

Vu l'avis de la Commission communale des Travaux,

Après en avoir délibéré,

- DECIDE de retenir les Entreprises suivantes :

- Lot 1 Démolition - Gros œuvre :

- Entreprise 3DConstruction pour un montant de travaux de 24 076.30 € HT,
Soit 28 891.56 € TTC.

- Lot 2 Ravalement :

- Entreprise 3DConstruction pour un montant de travaux de 13 963.57 € HT,
Soit 16 756.28 € TTC.

- Lot 3 Charpente bois – habillage clins :

- Entreprise 3DConstruction pour un montant de travaux de 14 897.00 € HT,
Soit 17 876.40 € TTC.

- Lot 4 Couverture ardoises artificielles :

- Entreprise DRU Michel pour un montant de travaux de 17 534.72 € HT,
Soit 21 041.66 € TTC.

- Lot 5 Electricité :

- Entreprise Servitechnique pour un montant de travaux de 2 146.17 € HT,
Soit 2 575.40 € TTC.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les pièces du marché ainsi que les éventuels avenants.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à poursuivre les démarches et à signer les pièces nécessaires à l'évolution du dossier.

2020.36 : PROPOSITION POUR LA CONSTITUTION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (Code Général des Impôts)

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la durée du mandat des membres de la Commission Communale des Impôts Directs est la même que celle du mandat du Conseil Municipal. Suite au renouvellement général des Conseils Municipaux, des nouveaux commissaires doivent être nommés.

Cette commission a pour mission de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensés sur la Commune par l'Administration fiscale.

Dans les Communes de moins de 2 000 habitants, cette commission est composée, outre le Maire ou l'Adjoint délégué qui en assure la présidence, de six commissaires titulaires et six commissaires suppléants.

Les commissaires sont désignés par la Direction des services fiscaux sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par le Conseil Municipal. Ces commissaires doivent être de nationalité française, être âgés de 25 ans au moins, jouir de leurs droits civils, être inscrits au rôle des contributions directes locales dans la Commune.

Le Conseil Municipal doit donc proposer une liste comportant douze noms pour les commissaires titulaires et douze noms pour les commissaires suppléants, soit vingt-quatre noms au total.

Parmi ces vingt-quatre personnes, quatre peuvent être domiciliées hors de la Commune et quatre « propriétaires de bois » domiciliés sur la Commune ou hors Commune peuvent être proposées.

La proposition du Conseil Municipal est la suivante :

CONTRIBUABLES DOMICILIES SUR LA COMMUNE

Mme BILLEREAU Françoise	Retraitée Agricultrice	Route des Marois
Mme BERNIER Annick	Retraitée Administratif	Route des Bordes
Mme LECHAT Jeanine	Retraitée Agent de la Poste	Route d'Ouzouer
M. FOURNIER Hubert	Retraité	Rue Creuse
M. MARCHAND Christian	Retraité Agriculteur	Chemin du Port
M. SALGADO Laurent	Artisan	Rue des Sentes
M. VASLIER Jean-Claude	Retraité Ouvrier Pépiniériste	Route de Bois au Cœur
M. HEIDET Serge	Retraité Ingénieur EDF	Route des Bordes
M. QUAACK Adrien	Maraîcher	Route de Saint Benoît
M. DAUTREY Michel	Retraité	Route de Saint Benoît
M. BOUYER Gérard	Retraité	Chemin de Solaire
M. BEAUDOIN Francis	Retraité	Rés. du Climat de Chappe
Mme DECLEMY Marie-Aline	Responsable QHSE	Route des Bordes
M. PARIZET Roger	Retraité Industrie automobile	Route des Bordes
M. LE BRETON André	Retraité Technicien commercial	Route de Bellegarde
M. BRINON Jean	Retraité Chauffeur PL	Rue du Climat de Chappe
M. TICEHURST Nicholas	Imprimeur	Route de Gros Jonc
	Conseiller Municipal	
M. DELTEIL Benoist	Retraité Agent EDF	Route des Bordes
	Conseiller Municipal	
M. DUBOIS Joël	Cadre Process EDF	Allée des Fauvettes
	Conseiller Municipal	
Mme DELAS Patricia	Retraité Administratif	Allée des Hironnelles
	Conseillère Municipale	

CONTRIBUABLES DOMICILIES HORS COMMUNE

M. LACROIX Yves	Retraité Industrie automobile	Les Bordes
M. LUTTON Gérard	Retraité Agriculteur	Saint Père sur Loire
M. TARDIF Thierry	Agriculteur	Bouzy La Forêt
M. COFFINEAU Eric	Agriculteur	Sully sur Loire

AFFAIRES DIVERSES

. Communauté de Communes du Val de Sully

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal sur l'élection du Président et des 7 Vice-Présidents de la Communauté de Communes du Val de Sully élus le 11 juillet 2020 et sur la répartition des commissions de travail définies et réparties entre les Vice-Présidents :

Président : Monsieur BOUDIER	
1 ^{er} Vice-Président : Monsieur MERCADIE	: Ressources Humaines
2 ^{ème} Vice-Président : Monsieur RIGLET	: Politique de la Ville
3 ^{ème} Vice-Président : Monsieur AUGER	: Développement Economique
4 ^{ème} Vice-Président : Madame BENOIT	: Petite Enfance-Jeunesse-Gens du Voyage
5 ^{ème} Vice-Président : Monsieur MOTTAIS	: Culture-Tourisme
6 ^{ème} Vice-Président : Madame BRAGUE	: Urbanisme-Rivières-Environnement
7 ^{ème} Vice-Président : Monsieur THUILLIER	: Finances

La prochaine réunion du Conseil Communautaire aura lieu le 23 juillet à 18 h 00 à Bray en Val.

. Aménagement paysager - Fleurissement de la Commune

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'aménagement paysager devant l'école (côté parking du foyer communal) est terminé ; toutefois, en raison de la restriction des usages de l'eau sur notre secteur géographique (arrêté préfectoral du 08/07/2020), la pelouse sera semée fin août – début septembre.

. Réunion

- Commission des Travaux : le lundi 31 août 2020 à 9 h 00 à la Mairie (Réunion de préparation du chantier avec les Entreprises pour les travaux du préau de l'Ecole)

. La prochaine réunion du Conseil Municipal est prévue le vendredi 18 septembre 2020.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée et ont signé les membres présents.